



Avis d'Appel d'Offres

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 001/AONR/ANAFOOT/DG/CIPM/2026 DU 04 mai 2026
POUR L'ELABORATION DE L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ACADEMIE
NATIONALE DE FOOTBALL, Edition 2026

Maitre d'Ouvrage : LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ACADEMIE NATIONALE DE
FOOTBALL

Financement : BIP/MINSEP/ANAFOOT/ 2026

Imputation : 60 16 191 0 32000001 464106

EXERCICE 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et d'un souci d'objectif de performance à atteindre dans la réalisation de ses activités, le DIRECTEUR GENERAL DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL lance un Appel d'Offres National Restreint: « *le présent appel d'offres fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt n°001/AAMI/ANAFOOT/DAF/SDB du 03 mars 2026 relatif à la pré-qualification en procédure d'urgence d'un cabinet pour l'élaboration de l'annuaire statistiques de l'Académie Nationale de Football* »

2. Consistance des Prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent à :

- Collecter, analyser les informations et les données relatives aux activités de l'ANAFOOT des exercices 2017 jusqu'en 2025
- Produire l'annuaire statistique des activités de l'ANAFOOT ;

3. Tranches/Allotissement

NÉANT

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions de francs CFA (30 000 000) TTC.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le DIRECTEUR GENERAL pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix jours (90) ouvrables**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises ci-après :

N°	Noms des entreprises (ou groupement d'entreprises) pré-qualifiés	Adresses
1.	ETS ESPOIR SERVICES	BP:// Yaoundé tel : 695 967 265
2	ETS MARVA	BP// Yaoundé tel/ 690 055 394
3	EBCASH&SERVICES	BP//Yaoundé tel : 655 765 877

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINSEP/ANAFOOT

n° Imputation : 60 16 191 0 32000001 46410 /6 EXERCICE 2026

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, timbrée et acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **six cent mille francs (600 000)** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Cette caution de soumission doit être accompagnée du récépissé de dépôt timbré de la caisse de consignation CDEC.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, timbrée et acquitté à la main entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La caution de soumission doit être accompagnée d'un récépissé de dépôt de consignation timbré de la caisse de consignation CDEC.

L'absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations, attestant du dépôt dans son compte des sommes requises en numéraires au titre du cautionnement, entraîne le rejet du cautionnement et l'élimination du soumissionnaire en phase de passation du marché.

Sous peine de rejet, tout cautionnement est élaboré suivant la forme et le modèle contenus dans le dossier de consultation des entreprises et revêtu des mentions ci-après :

- la référence du cautionnement ;**
- la désignation du Maître d'Ouvrage ;**
- la référence et l'objet du dossier de consultation du marché ;**
- La signature du responsable de l'établissement bancaire ou de l'établissement financier émetteur ;**
- la mention écrite de la main de la caution, en toutes lettres et en chiffres, de la somme maximale garantie couvrant le principal, les intérêts et autres accessoires, attestant de son engagement irrévocable à se subroger à première demande au soumissionnaire ou titulaire du marché, en cas de défaillance de celui-ci au titre de celles de ses obligations qui sont couverts. En cas de différence entre le montant de la somme en chiffres et le montant de la somme en lettres, le cautionnement vaut pour le montant de la somme exprimée en lettres ;**
- la durée de validité du cautionnement.**

10 .Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngoussou-Yaoundé au Département de l'Administration et des Finances porte n°102, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email :CIPMANAFOOT@yahoo.com, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou surtout autre moyen de communication électronique fixé par le maître d'ouvrage (à préciser).

11 .Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngoussou-Yaoundé au Département de l'Administration et des Finances porte n°102, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email :CIPMANAFOOT@yahoo.com, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000(Cinquante Mille) Francs CFA**, payable au Trésor Public contre quittance représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12 .Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **08 juin 2026 2026** à 14 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13 .Recevabilité des plis (Cf art 91 (1) (2) et (6) du CMP)

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Les plis non conforme au mode de soumission

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Pour le cas de l'Appel d'Offres Restreint (ouverture en 02 temps) : il y a lieu de relever qu'en plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière, dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle, et destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

14 .Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en deux temps.

L'ouverture des pièces administrative et offres techniques auront lieu **le 08 juin 2026 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés *auprès de l'ANAFOOT* dans la salle de réunion de l'ANAFOOT sis à l'immeuble siège à Ngousso

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 80/100 seront ouvertes le.....à..... heures par la Commission de Interne Passation des Marchés *de l'ANAFOOT* des résultats de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15 .Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels⁸.

1. Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- a)-L'absence du cautionnement de soumission timbré et acquitté à la main accompagné du reçu de dépôt de la caisse de consignation CDEC à l'ouverture des plis;
- b)-La non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission);
- c)-Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- d)- D'une note technique inférieure à 80 points sur 100;
- e)- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- f)-L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois dernières années ;
- g)-L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE);
- h)-De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- i)-De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- j)-du non-respect du format des fichiers des offres ;
- k)- du non-respect du profil du chef de mission ;
- l)-Absence de l'offre financière témoin ;
- m)-de la non-conformité du modèle de soumission.

2. Critères essentiels⁹

Les critères relatifs à la qualification des candidats porter ont à titre indicatif sur:

- a)-La présentation générale de l'offre ;
- b)-Référence du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires ;
- c)-Plan de travail et méthodologie proposée en adéquation avec les TDR ;
- d)-Qualification et expérience du personnel clé (Experts métiers, statisticien spécialiste dans un domaine en informatique) ;
- e)-La capacité financière
- f)-Moyens matériel (*ordinateurs, imprimantes, etc*).

N.B: Tout agent public listé parmi le personnel d'un soumissionnaire et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de l'Administration, sera considéré comme non valable.

16 Attribution

Le DIRECTEUR GENERAL de l'ANAFOOT attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques, financiers .La formule utilisée est : $NF=0,70Nt+0,30Nfi$

17.Nombre maximum de lots

Néant

18 Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Département de l'Administration et des Finances de l'ANAFOOT porte n°102 sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngouso-Yaoundé BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 211 409 / 222 211 415, Email :cipmanafoot@yahoo.com. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm>, ou dans le site de l'ARMP<http://www.armp.cm>

20 Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé

des Marchés Publics aux numéros (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro 1517 et au Directeur Général de l'ANAFoot au numéro 694 925 977.

Yaoundé, le _____

04 MAY 2026

Le Directeur Général

COPIE :

- ✓ Autorité Chargé des Marchés Publics (MINMAP)
- ✓ ARMMP (pour publication et archivage)
- ✓ DG/ANAFoot
- ✓ Pr/CIPM/ANAFoot (pour information)
- ✓ Affichage-chrono



Imou Ngachou



RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER
N°001/RNIT/ANAFoot/CIPM/2026 OF 04 may 2026 FOR THE DEVELOPMENT OF THE ANNUAL STATISTIC OF THE NATIONAL FOOTBALL ACADEMY

Project Owner: National Football Academy - Financing:OP/ MINSEP/ ANAFoot
Operational Budget-2026 Financial year -Allocation:
Imputation : 60 16 191 0 32000001 464106
EXERCICE 2026

1. Subject of the invitation to tender

Within the frame work to increasing the management of the activities ANAFoot, the *GENERAL MANAGER* here by launches an Restricted National Invitation to Tender for *THE DEVELOPMENT OF Annual statistic OF NATIONAL FOOTBALL ACADEMY*.

[Specify in the case of restricted invitation to tender that “this invitation to tender is launched following there quest for manifestation of interest No001/AAAMI/ANAFoot/DG/DAF/SDB/2026 of 03 march 2026 for prequalification in emergency A recruitment of agency for development of the annual statistic on ANAFoot
The works subject of this contract includes:

- Collect and treatment of information related to all the activities of ANAFoot since the creation
- Produce the annual statistic

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be ninety days (90)

2. Allotment

Not available

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stand thirty million (30 000 000) of francs CFA

4. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is restricted to [list of pre-qualified candidates] /Specify the quality of contractors concerned] or is restricted to [list of pre-qualified candidates]

5. Financing

Works which form the subject to his invitation to tenders hall be financed by BIP/MINSEP/ANAFoot of the 2026 financial year; Budget Head No Imputation : 60 16 191 0 32000001 464106
EXERCICE 2026

8-Submission method

The submission method chosen for this consultation is online.

9-Bid bond

Each tenderer must attach to his administrative documents bid bond stamped and handly acquitted a bid bond of 600 000 (six hundred thousand) CFA Francs established by a first-rate financial institution approved by the Minister in charge of Finance and listed in the piece 14 of the DAO.the bid bond should be followed by the receipt of CDEC stamped

Any other required administrative documents must be produced as original documents and photocopies certified as authentic by the issuing authority within the last three months or should be currently valid, according to the listing provided for in the special rules of the tender, otherwise they shall not be accepted.

Any bid that does not comply with the specifications of this invitation to tender shall be excluded from the technical analysis. This concerns the absence of a provisional guarantee issued by a well-established bank licensed by the Ministry in charge of Finance or non-compliance with the model tender file documents.

10 – Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Contracting Authority's services, situated at the 1st floor of the headquarters in Ngousso-Yaounde, at the Department of Administration and Finance, Room n°102, P.O. Box 5958 Yaounde, Telephone : (+237)222211409/222211415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com, as soon as this notice is published.

The soft copy may equally be consulted on COLEPS' platforms <https://www.marchespublics.cmand> <https://www.publiccontracts.cm>, on the ARMP website (www.arnmp.cm), or on any other electronic means of communication determined by the Project Owner (to be specified).

11 – Acquisition of tender file

The tender file written in French or English may be obtained at the during working hours at the Contracting Authority's services, situated at the 1st floor of the headquarters in Ngousso-Yaounde at the Department of Administration and Finance, Room n° 102, P.O Box 5958 Yaounde, Telephone :(+237)222211409/222211415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com, as soon as this notice is published upon presentation of a payment receipt of a non-refundable sum of CFAF fifty thousand (50 000) to the BICEC Bank account: CAS ARMP n°335988

12. Submission of offers

If the submission is done electronically, the offer shall be transmitted, by the bidder on COLEPS platform *or* no later than **08 June 2026 at 02 pm local time**. A backup copy of the tender recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope clearly and legibly marked "backup copy", in addition to the above-mentioned indication, within the deadlines set.

For online submission, the maximum sizes of the documents making up the bidder's offer and that shall be forwarded to the platform are as follows:

- 5 MB for the Administrative File;
- 15 MB for the Technical bid;
- 5 MB for the

Financial bid. The

following formats are

accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

Candidates shall use compression software to eventually reduce the size of the files to be transmitted.]

13 Admissibility of bids.

Administrative documents and technical and financial bids must be submitted indifferent and separate sealed envelopes.

The following shall be inadmissible by the Project Owner:

- Bids revealing the identity of the bidder;
- Bids received beyond the date and time for submission;
- Bids with out indication on the identity of the invitation to tender;
- Bids non-compliant with the bidding method.

Any incomplete tender in accordance with the requirements of the Tender File shall be

declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond stamp followed by the receipt of CDEC and handily signed issued by a first- category body or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public contracts or failure to comply with the model documents in the tender documents shall result in the outright rejection of the tender with out any other procedure. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond submitted by a tenderer during the tender opening session shall be inadmissible.

14 – Opening of Bids

Administrative documents and technical be opened on the 08 June 2026 at 2 pm prompt by the Tender Board of ANAFOOT in the ANAFOOT/TB Conference Hall at the 1st floor of the headquarters in Ngoussou - Yaounde. Only bidders may take part in the opening session or be represented by only one person duly mandated and having good knowledge of the file.

Under pain of rejection, the documents required in the administrative file must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the stipulations of the Special Regulations. They must be less than three (3) months old from the original date of submission of tenders or have been drawn up after the date of signature of the tender notice.

In case of the absence or non-conformity of any document in the administrative file at the bids opening session after a period of 48 hours granted by the Board, the bid shall be rejected

15.Evaluation criteria

The Bids shall be evaluated according to the following main criteria:

❖ Eliminator criteria

The non-respect of these criteria shall head to a simple rejection of the bidder
The include:

- a) Absence of bid bond at the opening stamp and handily signed followed by the receipt of CDEC ;
- b) Incomplete administrative file or non-compliant administrative documents after the regulatory deadline of 48 hours;
- c) False declaration or forged document;
- d) A technical score of less than 80 points out of 100;
- e) Omission to quantified a price in the financial offer
- f) Absence of a declaration on the honor that the company has not abandoned any contract linked to the public order or certificate of non – exclusion from public contracts issued by the Public Contract Regulator Agency;
- g) Absence of an element in the financial offer (submission; BPU; DQE);
- h) Absence of integrity charter dated and signed;
- i) Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses;
- j) Failure to comply with the bid file format;
- k) Failure of head mission profil;
- l) Absence of sample financial proposal;

m) Non conformity of sample of submission.

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to execute works subject of the tender. They should not be marked. They should be determined depending on the nature and the content of works to be executed.

❖ **Essential criteria**

The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:

- a)-Presentation of the offer ;
- b)-the bidder's references;
- c)-planning and methodology ;
- d)-qualification and experience of personnel ;
- h)-Financial capacity ;
- material.

16 –Contract award

The contract shall be awarded to the bidder who presents a technically consistent being the best bidder on the following conditions.

17 –Duration of validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

18 –Further information

More information may be obtained at the Department of Administration and Finance of ANAFOOT, Room n°102 situated at the 1st floor of the headquarters in Ngousso-Yaounde-P.O.BOX 5958 Yaounde, telephone :(+237)222211409/222211415,Email:CIPMANAFOOT@yahoo.com. com or online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>

19 –Fight against corruption and malpractices

For any denunciation for practices, facts or acts, attempt of corruption or facts of mal practices, please call CONAC at 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the Unit for the Fight Against Corruption of the ANAFOOT at 694 308 067 and ARMP

Yaoundé, the 04 **MAY** 2026

The General Manager

Copies:

- Authority in charge of Public Contracts(MINMAP)
- ARMP (for publication and archiving) ;
- DG/ANAFOOT ;
- CIPM/ANAFOOT (for information) ;
- Notice board (for information) ;
- Posting.

